

Les sources et les témoins

par
Enrica Zanier
Détienne

┌ Pour découvrir l'histoire du Valais au tournant de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, plusieurs œuvres d'historiens sont à notre disposition. Outre les différences de style et d'opinion que présentent ces ouvrages suivant la période à laquelle ils ont été rédigés, il est frappant de remarquer qu'à travers eux une véritable histoire des sources se révèle. En effet, les événements et les choix politiques imposent la nécessité des documents et déter-

minent la forme de ceux-ci. Par ailleurs, certains documents connaissent des destinées particulières.

D'emblée, je peux affirmer que l'historiographie valaisanne repose sur un faisceau de sources aussi denses que multiples, et cela grâce aux patients efforts de plusieurs générations d'archivistes et d'historiens qui ont œuvré pendant plusieurs décennies. Ils ont classé et collationné des documents qui se trouvaient quelques fois

à portée de mains ou qu'il a fallu d'autres fois découvrir avec perspicacité ou rechercher avec conviction. Selon un inventaire de 1941, les Archives cantonales conservent quelque 30 000 pièces pour la période de 1798 à 1815.

Vu l'implication à la fois nationale et internationale des événements valaisans de cette période, de nombreux fonds d'archives peuvent être consultés dans divers lieux: à Sion tout d'abord, mais aussi ailleurs en Suisse et à l'étranger, à Paris notamment.

De très nombreux documents sont conservés aux Archives cantonales à Sion, d'autres peuvent être consultés, le cas échéant, aux Archives de l'Evêché, dans diverses communes et bourgeoises, aux Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, aux Archives fédérales à Berne, aux Archives de l'Etat de Vaud à Lausanne et aux Archives nationales de France à Paris.

Aux Archives cantonales de Sion, certains documents nous intéressant sont regroupés dans des fonds particuliers; il s'agit, pour les principaux, des fonds de Rivaz, de l'Helvétique, de la Médiation, du Simplon, de la Transition, de la Bourgeoisie et du fonds des imprimés valaisans.

Outre ces archives, le lecteur intéressé a la chance de pouvoir accéder à des documents retranscrits et publiés dans des collections telles que *Vallesia* et les *Annales valaisannes*. Plusieurs de ces documents seront cités dans la suite de mon exposé.

Il n'est pas question ici de présenter de façon systématique et exhaustive les sources à notre disposition, pour des raisons matérielles, bien sûr, et parce que cela deviendrait vite ennuyeux. Je préfère suggérer aux personnes intéressées de consulter les différentes études publiées sur l'histoire valaisanne; les études récentes présentent les sources de référence avec un souci méthodologique propre à l'historien contemporain.

Je me propose donc de passer en revue les principales catégories de documents dont nous disposons et de vous entretenir de quelques cas

particuliers, sans choix exclusif, en suivant les principales étapes de l'histoire valaisanne de 1790 à 1848. En fonction des auteurs dont elles proviennent, nous pouvons retenir trois principales catégories de sources:

- 1) celles provenant des autorités,
- 2) celles provenant des personnes ayant joué ou tenté de jouer un rôle afin d'influencer le cours des événements,
- 3) celles provenant des témoins qui ont voulu pour une raison ou pour une autre consigner le récit des événements auxquels ils ont assisté.

LES AUTORITÉS

Une première catégorie de sources très importante est donc celle constituée par les documents émanant des différentes autorités et administrations en fonction aux différentes périodes. Il peut s'agir de procès-verbaux, de rapports divers, d'actes officiels, de proclamations et de textes de lois, d'actes judiciaires, de correspondance entretenue avec différents partenaires tels que d'autres gouvernements ou des représentants d'autres Etats, ou encore avec des particuliers.

• Pour l'étude de la révolution bas-valaisanne de 1790, Pierre Devanthey a travaillé sur des documents variés¹ dont certains proviennent du très riche fonds de Rivaz et des Archives communales de Monthey. Il s'est notamment intéressé à la correspondance échangée entre l'Etat de Berne et les autorités valaisannes, entre l'Etat de Berne et les Cantons Alliés du Valais; cette correspondance est conservée aux Archives d'Etat à Berne. Dans ce contexte, Pierre Devanthey a analysé 38 pièces, pour la plupart des lettres provenant des *Actes du Conseil secret de Berne*. Le Conseil secret de Berne était un organe chargé par le Petit Conseil de surveiller l'opinion publique; il était également chargé des relations avec les puissances étrangères et d'une façon générale de la sécurité de l'Etat.

■
1 DEVANTHEY 1972.

Deux épisodes particuliers ont animé l'histoire bas-valaisanne au début des années 1790. Le premier est l'affaire du Gros-Bellet ou « Bagarre » au cours de laquelle le gouverneur Schiner a été chassé de Monthey. Et c'est justement dans les *Actes du Conseil secret de Berne* que nous pouvons lire la première source du récit que Schiner a fait de cet épisode. En effet, au lendemain de son départ précipité de Monthey, encore tout ébranlé par ce qui venait de lui arriver, le Gouverneur Schiner a écrit à son homologue d'Aigle pour lui raconter sa mésaventure. Le Gouverneur d'Aigle a aussitôt informé par lettre le Conseil secret de Berne. La correspondance qui s'en est suivie entre autorités bernoises et autorités valaisannes est une source précieuse pour connaître les événements de façon précise, quasiment au jour le jour.

Le second épisode de cette première révolution est celui de la « Conjuración des Crochets » en 1791. Cet épisode est moins connu, les historiens n'ayant pas pu l'étudier, car il semblait qu'on ne disposait d'aucune source à son sujet. On a cru pendant longtemps que le dossier relatif à cette affaire était définitivement perdu. Or, il a été retrouvé à la fin des années 1960 par pur hasard, ainsi que l'a affirmé l'auteur de cette découverte, Pierre Devanthey. Voici comment s'explique l'étrange destin de ce dossier.

En février 1791, quelques individus avaient projeté de cambrioler de riches propriétés (Abbaye de Saint-Maurice, demeures de magistrats...) et d'assassiner quelque 160 personnalités bas-valaisannes, magistrats pour la plupart. Le complot fut déjoué et ses auteurs furent condamnés à mort ou à l'exil par une Haute Commission Spéciale. Le gouvernement avait promis de rendre publique l'instruction du procès, ce qui n'a pas été fait. Nous savons par le biais du procès d'une autre affaire (celle de Louis Robriquet²) que les autorités judiciaires valaisannes de l'ancien régime étaient restées en fonction malgré les événements et alors même que le Valais était sous

le régime de la République helvétique. A la fin de 1798, les familles des conspirateurs ont demandé la révision du procès au Tribunal Suprême de la République helvétique, mais l'affaire a traîné en longueur et il semble qu'elle n'ait pas eu de suite. Le dossier de procédure s'était ainsi retrouvé *enterré* aux Archives fédérales, dans le fonds de l'Helvétique. Il a été depuis publié dans *Vallesia*³.

• Pour la révolution de 1798, je me réfère à la publication d'André Donnet qui a établi une édition des *Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798*, dans la collection *Vallesia*.

Le premier semestre de cette année-là a été riche en rebondissements, ce qui a occasionné une activité politique et diplomatique très intense. Le volume des sources se mesure en conséquence. En voici quelques éléments :

- les 78 procès-verbaux et actes du Comité général de Saint-Maurice pour la période du 6 février au 18 mars 1798; ces procès-verbaux sont accompagnés de diverses annexes (correspondances et proclamations),
- puis du 16 mars au 6 mai 1798, il faut s'intéresser aux documents émanant des autorités de l'éphémère République des Dix-Dizains (comptes rendus des travaux de l'Assemblée représentative provisoire, arrêtés, proclamations et autres du Directoire exécutif provisoire),
- parmi les documents relatifs à l'activité de Mangourit, résident de la République française en Valais, les 108 dépêches qu'il a adressées en un peu moins de 6 mois – du 26 décembre 1797 au 14 juin 1798 – à Talleyrand, ministre des Relations Extérieures, constituent une série de documents importants pour comprendre comment s'est discuté le destin du Valais à l'époque de son intégration à la République helvétique,
- la correspondance que Mangourit a entretenue avec les autorités en fonction, aussi bien bas-valaisannes que haut-valaisannes, puis avec la République des Dix-Dizains, nous éclaire sur la même problématique.

■
2 SALAMIN 1957, pp. 87 et ss.
3 DEVANTHEY 1970.

• Pour la période durant laquelle le Valais a été gouverné par le régime helvétique (1798-1802), je me réfère à Michel Salamin qui en a étudié l'histoire et qui, dans son commentaire général des sources, souligne l'abondance des documents à disposition de l'historien, tout en déplorant le fait, qu'à certains égards, ces documents peuvent malheureusement faire défaut. L'abondance des sources s'explique par le fait que la période helvétique a été une «*époque de changements absolus dans l'organisation du régime politique*»⁴ et qu'elle «*se caractérise par l'abondance de la législation*»⁵. De plus, les nombreux changements de majorité, tour à tour unitaire ou fédéraliste, modifiaient sans cesse les options des dirigeants. De plus, l'organisation centralisatrice, et donc pyramidale du pouvoir, occasionnait à elle seule un intense échange de correspondance entre les différents échelons de l'administration. De même,

[1] *a dépendance de la Suisse envers la France, les négociations sans fin que les deux gouvernements entretiennent au sujet du Valais, au sujet de l'organisation constitutionnelle ou de la délimitation des frontières de l'Helvétie contribuent pour une large part à amplifier le volume déjà impressionnant de la correspondance helvétique*⁶.

Mais à l'opposé, il semble qu'en raison des événements (l'insurrection de 1799 par exemple) ou en raison de préoccupations précises telles que les négociations franco-suissees sur le Valais, il soit difficile de suivre de façon continue l'histoire politique et administrative du Valais à travers les sources.

• En 1802, le Valais est érigé en République indépendante; de nouvelles institutions politiques et administratives sont mises en place; elles tiennent compte à la fois des exigences modernes, à savoir la centralisation du pouvoir, et des exigences liées au passé, à savoir le maintien de certaines prérogatives aux dizains et aux communes. Toutefois, le pouvoir central domine cette hiérarchie et cela se perçoit d'emblée lorsque l'on observe la classification des archives.

Les documents officiels sont très nombreux aux Archives cantonales; ils sont classés dans le fonds de la Médiation, sous les rubriques de différents départements, soit département de Justice et Police, département de l'Intérieur. Je vous signale l'existence de

- une thèque de 43 pièces relatives à l'autonomie du Valais,
- douze volumes (6987 pages) de *Protocoles des Délibérations du Conseil d'Etat*,
- dix-huit volumes (soit 13 volumes ou 3007 pages et 5 volumes ou 3306 pièces) de correspondance du Conseil d'Etat.

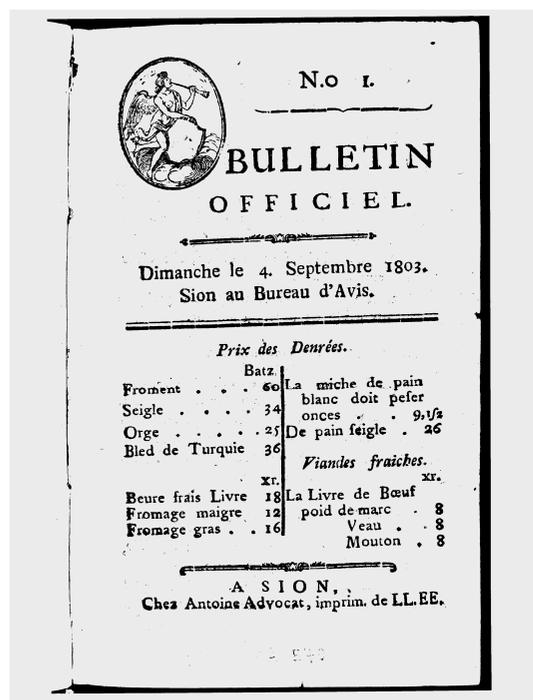
Le rôle très important que joue désormais l'exécutif cantonal est tout à fait perceptible ici.

Par ailleurs, le 4 septembre 1803 paraît le premier numéro du *Bulletin officiel*. Cette publication constitue le premier média de ce type

4 SALAMIN 1957, p. 2.

5 Ibidem.

6 Idem, p. 3.



Bulletin officiel n° 1, 4 septembre 1803
(AEV, Sion, 79 Ph, p. 19)

entre le gouvernement et les citoyens valaisans. Il sera publié jusqu'en 1811 puis remplacé par le *Mémorial de la Préfecture du Simplon*.

A Paris, aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, il est possible de consulter sept tomes de correspondance politique concernant le Valais pour les années 1799-1810.

• Pour l'histoire du Valais devenu Département du Simplon, les Archives cantonales à Sion conservent dix cartons de documents. Ce fonds est constitué à l'origine de neuf cartons contenant des documents administratifs, comptables ou judiciaires. Ces documents sont ceux laissés en Valais par le Préfet Rambuteau lorsqu'il a quitté Sion le 24 décembre 1813. En

effet, alors que la situation n'avait cessé de se dégrader depuis la défaite française à Leipzig (16-18 octobre 1813), il observe le déplacement des troupes aux frontières de la Suisse, et le lendemain de l'entrée des Autrichiens sur le territoire helvétique (21 décembre 1813), il écrit au Ministère de la Guerre:

[...] je mettrai au moins tous mes soins à sauver les archives, les caisses, les administrations, et je ne m'éloignerai qu'au moment de l'arrivée des ennemis⁷.

Voilà peut-être de quoi expliquer la relative pauvreté des archives conservées à Sion. Cependant en 1950, les Archives cantonales ont reçu en don un fonds de 308 pièces constitué par le Chanoine Paul Fiel, de Nancy (un

7 LECHEVALIER, p. 124.



Vue générale de l'hospice du Grand St. Bernard; passage de la division de 4000 hommes sous les ordres du général autrichien de Frimont, au mois de mai 1814

(Aquatinte publiée par J.-P. Lamy, 1825-1830, A. Gattlen, I, n° 635. AEV, Sion, photo J.-M. Biner)

proche des descendants de Rambuteau). Ce fonds rassemble la *Statistique morale et personnelle de l'Empire*, soit trois listes de personnages du Valais fichés par l'administration française en 1811⁸, des rapports des sous-préfets de Saint-Maurice et de Brigue, des documents relatifs aux affaires de police tels que des *Rapports périodiques du Préfet sur l'esprit public*, des documents relatifs aux affaires ecclésiastiques ainsi que d'autres documents administratifs. Ce fonds Paul Fiel a été intégré au fonds du Département du Simplon et en constitue le dixième carton. Son intérêt n'est peut-être pas quantitatif, par contre certains dossiers témoignent d'un certain contrôle de l'opinion publique, ce qui pourrait expliquer le souci du Préfet d'emmenager avec lui ces archives.

Aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris, on trouve en particulier toutes les pièces relatives à l'annexion du Valais et à l'organisation du nouveau département qu'il était devenu.

• Le 26 décembre 1813, une page de l'histoire valaisanne se tourne avec le départ des Français; commence alors un épisode de transition qui va durer quelque vingt mois, soit jusqu'au 4 août 1815, date de l'entrée du Valais dans la Confédération.

C'est justement dans un fonds appelé de *Transition* que les archivistes ont classé les documents officiels témoignant des réflexions et décisions des autorités en charge alors du destin de notre canton. Je ne signale ici que ce fonds, mais les sources que je pourrais mentionner sont encore très nombreuses, et je choisis donc de vous renvoyer pour l'ensemble des références à l'étude signée par Emile Biollay sur *Le Valais en 1813-1814 et sa politique d'indépendance*. Cette étude a été publiée en 1970 dans la collection *Bibliotheca Vallesiana*.

En outre, je signale que la revue *Vallesia* a publié dans son numéro de 1965, à l'occasion donc du 150^e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, un choix de documents (provenant de divers fonds des Archives can-

tonales et en particulier du fonds de Rivaz) qui permettent d'aborder cette histoire par le biais de divers éclairages.

• Dès 1815, le fonctionnement du nouveau canton induit une certaine production de documents (par organes d'autorité, par départements...), cela détermine le plus souvent la classification des archives. Ainsi se constituent les séries de documents officiels, tels que

- les *Protocoles de la Diète et du Grand Conseil* (dès 1847, seront publiés les *Bulletins des séances du Grand Conseil du Canton du Valais*),
- le *Recueil des lois, décrets et arrêtés du Canton du Valais*,
- le *Bulletin officiel du Canton du Valais*,
- dès 1850, seront publiés les *Rapports de gestion du Conseil d'Etat*.

A noter que certaines de ces collections avaient été commencées du temps de la République indépendante et avaient connu une suspension sous le régime du Département du Simplon et durant la période de transition.

■
8 DONNET 1986.



Vue des Archives cantonales valaisannes
(photo J.-M. Biner)

Je signale aussi qu'en 1815, un Secrétaire d'Etat est nommé; il sera secondé par un Secrétaire d'Etat adjoint chargé notamment d'une fonction d'archiviste.

L'évolution politique de la première moitié du XIX^e siècle a consacré la démocratie et partant un nouveau rapport entre pouvoir et société. Ainsi, le débat est devenu public, ce qui a engendré le développement de nouvelles sources: aussi bien celles que l'Etat décide de produire pour l'information des citoyens que celles produites par d'autres sphères d'influence, la presse par exemple.

LES ACTEURS

J'en arrive ainsi à la deuxième catégorie de sources, celle qui concerne tous les documents émanant des acteurs divers qui ont voulu influencer sur le cours des événements. Par ces textes, très divers, il est possible d'appréhender l'opinion – pas tout à fait publique, c'est le moins que l'on puisse dire, à la fin du XVIII^e siècle – et de mesurer la formation et l'évolution des idées politiques dans la première moitié du XIX^e siècle, sous l'influence des événements extérieurs et intérieurs.

Dans un premier temps, le chercheur peut s'intéresser à la correspondance provenant de particuliers et adressée à des autorités ou autres correspondants privés. On trouve ainsi, par exemple, des textes qui expriment, comme en 1790, les plaintes et les demandes des habitants du Bas-Valais à leurs «Souverains Seigneurs»⁹. Il m'est difficile d'énumérer et de présenter ici des correspondances que l'on trouve dans différents fonds de famille ou en annexe d'archives provenant des autorités. Ces sources sont nombreuses, elles constituent une base de recherche pour comprendre la perception des événements et les vues de leurs auteurs.

Mais l'élément majeur de la deuxième catégorie de sources est sans conteste le développement des imprimés de propagande et la naissance de la presse d'opinion, véritable phénomène puis-

qu'il n'a cessé de s'amplifier jusqu'au point de devenir un quatrième pouvoir et de provoquer aujourd'hui quelques interrogations...

Les idées révolutionnaires, les événements qui inaugurent la période contemporaine de l'histoire ont d'emblée produit une littérature d'information et de propagande. Confinée d'abord à la sphère de quelques cercles, elle va circuler sous le manteau pour finir par descendre dans la rue, les progrès de la liberté ayant commencé à faire leur chemin. Le Valais n'est pas en reste. Des textes de propagande plus ou moins virulents ont circulé dès le début de la période révolutionnaire, de façon clandestine faut-il le préciser. L'identité des auteurs a pu être établie dans certains cas, ils étaient étrangers ou valaisans. (Des dépositions enregistrées par la Haute Commission chargée d'instruire l'affaire des Crochets en témoignent¹⁰.) Cette littérature n'a cessé de se développer. Cela se rencontrera à nouveau après la Restauration avec peut-être un recours plus audacieux à la liberté de parole. Dans le contexte des luttes libérales, plusieurs libelles sont publiés et donnent lieu à ce que Gérard Arlettaz a appelé «la guerre des pamphlets», dans son étude sur les tendances libérales en Valais de 1824 à 1839¹¹. Je cite à titre d'exemple le célèbre *Démophile ou conspiration tendant à asservir les Bas-Valaisans éventé par un libéral du Dixain de Monthey*. Il s'agit d'un libelle anonyme de 37 pages dirigé contre les libéraux, dont le ton est quelque peu particulier, polémique, teinté de quelques nuances de lyrisme que le lecteur appréciera. En voici les premières lignes:

Né en Suisse, autrefois la terre classique de la liberté, j'ai sucé avec le lait les principes de ma vieille patrie.

Mes parents qui n'avaient rien tant à cœur que cela, avaient eu soin de me donner un nom qui devait me rappeler à la fois, et mon devoir de citoyen, et les doctrines que je devais professer. On m'appela Démophile, ou ami du peuple. Ce nom fit toujours sur moi un effet magique; il fit surtout que

9 Voir illustration pp. 36-38.

10 DEVANTHEY 1970.

11 ARLETTAZ 1971, p. 113.

Concussionnaires et ruineuses par des fausses interprétations
et injustes extensions qui ont fait les représentants des V^{os}
1788. toujours juges et parties, combien de maisons
n'ont ils pas ruinées par des poursuites inhumaines
à mettre leurs biens en discussion, source féconde de
profit, et de ruine pour les victimes qu'ils immolent
à leur cupidité.

Que d'entraves répandues pas les negocians à l'entrée
et la sortie, comme les laines, les beurres, fromage,
toin, foin, corses, vin, &c. tout est exposé à des
fraix et à la confiscation, les danses les plus modestes,
les amusements les plus innocents, la boisson entre amis
même sous le prétexte du pere de famille, tout cela est
puni, s'il y a un demi quart d'heure pour les derniers,
et pour les autres si on en demande la permission
encore avec des Cargents.

Il est vrai que leurs rapacités ne connaissant point
des bornes, ils ont osé empiéter sur les droits les plus
sacres de plusieurs communes, quel effroi ne
jettent ils pas, quelle dis corde il occasionnent ils pas
dans les familles, et ne troublent ils pas la sèreté
et la tranquillité publique, en ne suivant que
leurs volontés et caprices pour induire en erreur
et tenir tout dans l'incertitude et dans l'esclavage
ils supposent des loix pour en substituer d'autres, de là
vient une confusion qui rend les jugemens arbitraires.
n'est il pas honteux pour votre peuple cher d'être outré
et avili par tant de vexations, n'est il pas de son
honneur de se délivrer de ses tyrans, montrez
de l'iniquité.

Gracieu souverain vous êtes notre pere, votre
intéret est le nôtre, et le nôtre est le vôtre,

mais devons tous tendre au même but, tous y coopérer
avec zèle et intégrité parce que la liberté est une
propriété sacrée que tout ce qui tend à la conserver et à
la rétablir reçoit l'approbation, et les éloges de l'univers
entier, et même de la postérité la plus reculée;

Vos peuples chers, gracieux Souverains ne vous engageant
jamais à des fusions du sang ou à la guerre, ces sont des
fleaux dont il ne faut se servir qu'à l'extrême nécessité,
les loix, le tems, et nos cœurs nous fournissent des moyens
sanguinés et moins funestes pour nous délivrer de l'oppres-
sion des gouverneurs et de notre avilissement, les tems
écartert les obstacles, les loix nous donnent droit, et
nos cœurs fournissent les moyens; les tems ont changé
il faut changer avec eux. qu'on prenne des moyens
donc pour ne faire regretter notre ancienne domination
car les Ducs étoient nos protecteurs et point nos maîtres
et ne donnoient jamais des loix que du consentement
de ses états, Si en 1475. le 13. gbre le gouverneur
de F. Maurice promit obéissance à vos H. ce fut
toujours sous l'expresse condition qu'ils seroient
maintenus dans tous leurs droits, et privilèges,
et par conséquent dans leur liberté, ce que vous
avez juré de conserver, et ensuite violé par
vos représentants

je restai ferme pendant que je voyais tout changer autour de moi, que je ne me laissai point étourdir par les grands mots de liberté, de lumières, de prospérité publique que, depuis 40 ans, l'on a fait sonner si haut, et qui ont déjà tant fait de dupes et encore un plus grand nombre de victimes¹².

Les adversaires du Démophile se piquent au jeu et publient une brochure de 79 pages: la *Réponse au prétendu Démophile ou les calomniés soussignés au calomniateur pseudonyme*. Cette réponse entraîne à son tour une réplique, soit une brochure de 96 pages dont le titre est *Le Valaisan désabusé, ou les aberrations des prétendus libéraux dévoilées par un anonyme franchement patriote*. Voilà un dernier exemple d'une littérature révélatrice d'une certaine approche politique.

Mais le débat s'est développé plus largement dans la presse d'opinion. L'observation des titres de la presse valaisanne, de leur date de parution et d'extinction, comme l'analyse des contenus constituent une contribution importante à l'historiographie valaisanne.

Après quelques tentatives infructueuses de la part de quelques précurseurs, le premier journal valaisan a été publié en janvier 1839, il s'agit du *Bulletin des séances de la Constituante valaisanne*. A la fin des travaux de la Constituante, il a été remplacé par *L'Echo des Alpes*, organe libéral puis radical. En juin 1842, pour contrecarrer cette propagande, paraît la *Gazette du Simplon*, porte-parole des idées conservatrices. En janvier 1843, *L'Echo des Alpes* s'étant par trop radicalisé, les libéraux ont créé *Le Courrier du Valais*, puis ils s'exprimeront par le canal d'un nouveau journal: *L'Observateur*. Après l'épreuve du Sonderbund, *La Gazette du Simplon*, l'organe conservateur, a disparu et les libéraux ont transformé l'*Observateur* en *Journal du Valais*. La presse valaisanne faisait preuve à l'époque d'un réel dynamisme! En 1989, pour fêter le bicentenaire de la Révolution française, la Fondation Claude-Bellanger, avec le concours de la Bibliothèque cantonale et des Archives cantonales du Valais, avait pré-

senté une exposition *Presse et Révolutions*. Le catalogue de l'exposition, qu'il est possible de consulter à la Bibliothèque cantonale, nous donne un très large inventaire des sources permettant d'analyser l'histoire de l'information en Valais, ses développements et ses vicissitudes. Comme pour les documents émanant des autorités, on observe donc un développement considérable de l'écrit de propagande, développement dicté par les nouvelles exigences politiques.

LES TÉMOINS

Enfin, pour la troisième catégorie de sources, je mentionne les récits consignés par différents auteurs, valaisans ou non, témoins des événements extraordinaires de leur temps. Ils ont rédigé leurs récits avec des volontés ou des ambitions très diverses.

• Les *Mémoires historiques sur le Valais* du chanoine Anne-Joseph de Rivaz constituent une source à laquelle les historiens se réfèrent très souvent (ils ont été publiés en trois volumes par André Donnet dans la collection *Mémoires et documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1961). Reconnu comme le *père de l'histoire valaisanne*, Anne-Joseph de Rivaz exprime à plusieurs reprises son souci d'objectivité, il écrit notamment:

*Il faut écrire l'histoire à charge et à décharge [...]*¹³.

*J'écris l'histoire, non la satire de mon pays*¹⁴.

Son travail de rédaction commence dès le début de la révolution valaisanne de 1798, et son œuvre se caractérise par des formes diverses:

- pour les années 1798-1813, il présente sous forme de chapitres l'analyse des principaux événements,
- pour les années 1814-1815, la problématique de l'établissement d'une nouvelle constitution et de l'incorporation du Valais à la Confédération est présentée sous la forme d'un journal historique,

12 *Démophile* 1833, p. 3.

13 DE RIVAZ, Introduction de A. DONNET, p. 10.

14 *Idem*, p. 9.

- à partir de 1816, les événements sont consignés année par année, le journal historique s'est donc transformé en annales.

• L'abbé Jean-Maurice Clément a aussi voulu recueillir [...] tout ce qui avait trait à notre fameuse révolution¹⁵.

Pour cela il a écrit son *Histoire mémorable de la célèbre et très solennelle expulsion du seigneur gouverneur Schiner, hors du château et du gouvernement même de Monthey, le 8^e de septembre 1790, mercredi, jour de foire de la Nativité de la Sainte Vierge: l'an 1790*.

Ce souci de faire véritablement le tour de la question semble sincère, et son récit est étayé de pièces justificatives. L'abbé Clément peut être vu comme un témoin privilégié puisque curé de Val-d'Illiez, il est bien placé pour observer des événements auxquels les Valdilliens ont pris bonne part.

Ce récit a suscité à son tour la rédaction d'une copie de l'original accompagnée de commentaires variés. Cet écrit, rédigé vers 1814-1817 par le notaire Gabriel Guerraty, s'intitule *Précis historique de la révolution connu sous le nom de Bagarre, arrivée à Monthey, et l'expulsion du gouverneur Hildebrand Schiner, le 8 septembre 1790*¹⁶. Ces gloses offrent une sorte de regard croisé sur les événements consignés par l'abbé Clément. Elles confirment les faits rapportés et en précisent souvent les circonstances.

• Un autre abbé, Jean-Joseph Carrupt, docteur en théologie et curé d'Ardon au moment de la révolution de 1798, a consigné son témoignage dans un document en deux volumes (acquis par les Archives cantonales en 1966 et 1977) qui comptent ensemble plus de deux mille pages. Des extraits en ont été publiés par André Donnet dans les *Annales valaisannes*¹⁷. L'abbé Carrupt a lui aussi été un témoin direct des événements, et son récit rapporte quelques informations sur les pensées de ses contemporains.

• Pour Christian Massy, habitant de Grimentz, il s'est agi de témoigner des événements à titre didactique pour les générations futures ainsi

qu'il l'exprime dans son *Livre des annotations*, plus connu sous le titre de *chronique*:

*C'est à vous, postérité, et pour vous que j'ai placé sur ce livre ces simples traits de plume pour vous représenter et vous mettre devant vos yeux les misères et les calamités et le bouleversement de choses arrivé de mon temps, pour vous engager à la patience et à la résignation de recevoir de la Providence le bien et le mal parce que vous ne serez pas exempté [sic] de tribulation*¹⁸.

La chronique de Christian Massy a été publiée par Grégoire Ghika et Michel Salamin en 1960 dans la collection *Vallesia*.

Christian Massy était un notable de sa commune (sautier, soit huissier du châtelain); il a entrepris sa rédaction à la fin de l'année 1813, moment clé pour l'histoire du Valais, moment d'ailleurs qui le réjouit. En effet, il ne cache pas ses préférences politiques!

Sa chronique est un document qui présente un double système de composition:

- pour relater les faits de 1790 à 1813, l'auteur a rédigé des mémoires, les événements de 1798 à 1813 y prennent une place prépondérante;

- ensuite, pour la longue période de 1814 à 1840 (il est mort en 1844), il rédige des annales, y consignant les faits les plus marquants pour le val d'Anniviers ou pour Grimentz.

La chronique de Christian Massy laisse percevoir la passion de l'auteur, mais rapporte aussi avec grande exactitude les faits qu'il a vécus dans sa jeunesse. Il s'agit sans doute d'un témoignage sincère qui laisse percevoir certaines souffrances endurées par les contemporains.

• Il existe d'autres récits, d'une portée moindre parfois, mais qui méritent d'être consultés pour la connaissance de l'histoire locale ou d'un épisode particulier. C'est le cas, par exemple,

- du *Cours* [sic] *exposé par analyse de quelques événements arrivés en Valais soit dans la Commune de Savièse dès 1798 à 1815, dressés à la hâte* par le notaire et châtelain François Dubuis,

15 DEVANTHEY 1964, p. 315.

16 DEVANTHEY 1968.

17 DONNET 1978.

18 GHIKA et SALAMIN 1960, p. 300.

- d'un bref récit qu'a fait le notaire Michel Sierro à propos du Combat de Finges (mai 1799),
- d'un mémoire justificatif rédigé en novembre 1799 par Pierre-Joseph de Chastonay, de Sierre,
- d'une chronique manuscrite de 66 pages signée Ignace Exhenry et conservée aux Archives de la Paroisse de Champéry.
- Je mentionne encore les écrits de deux témoins étrangers au Valais qui, bien que chargés d'un rôle officiel, ont exprimé un point de vue personnel. Il s'agit pour le premier de Vincent Perdonnet, commissaire pour le gouvernement helvétique en Valais en mai 1798. En cette qualité, il effectue une mission difficile alors que Mangourit tente de maîtriser l'insurrection haut-valaisanne. Le rapport de mission qu'a rédigé Perdonnet témoigne d'un certain point de vue critique sur la situation¹⁹.

Le second témoignage étranger que je mentionne est celui de Louis Rilliet de Constant, genevois, colonel fédéral (lors de la guerre du Sonderbund, il a commandé la division qui est intervenue en Valais dès le 30 novembre 1847). Il a publié plusieurs analyses concernant le Valais et dans l'un de ses avant-propos, il précise :

*Je ne l'appelle pas histoire; peut-être ai-je eu tort de donner ce titre à mon premier écrit sur le Valais. Mieux avisé aujourd'hui, je n'affiche pas une prétention déplacée. On n'écrit pas l'histoire lorsque les plaies saignent encore, lorsque les tombes sont à peine refermées, mais on peut préparer des documents pour l'historien [...]*²⁰.

Voilà donc quelques témoignages qui constituent autant de pièces d'un vaste puzzle et qui nous permettent de confronter les points de vue. On le voit, il y a des motivations, des justifications diverses qui ne laisseront pas l'historien indifférent et qui lui inspireront au contraire une analyse des plus critiques.

Vous l'aurez remarqué, les témoignages dont je viens de faire état proviennent tous de notables ou de prêtres. Il est évident qu'outre

la volonté de témoigner, ces personnes bénéficiaient des connaissances et des moyens pour consigner par écrit leurs observations. Elles étaient une minorité.

C'est pourquoi je voudrais encore signaler la problématique des sources orales. Si leur transmission jusqu'à nous a posé des problèmes évidents, il n'en demeure pas moins qu'elles ont pu à certains moments jouer un rôle dans la façon d'appréhender les événements par les différentes générations. L'analyse de ce type de sources reste aléatoire, mais peut servir d'indice sous la condition de certaines précautions pour tenter de percevoir les sentiments suscités par les événements au sein de la majorité silencieuse. Dans le catalogue édité par le Musée cantonal d'histoire à l'occasion de l'exposition *1798: la Révolution en Valais*, Werner Bellwald présente une étude qu'il a réalisée à ce sujet dans le Lötschental.

La difficulté que j'ai rencontrée en préparant cet exposé n'était pas de trouver des sources, elles sont bien assez nombreuses! Mais il s'est agi d'essayer de présenter avec une certaine rigueur, pour chaque période et pour chaque type de sources, un choix de documents caractéristiques. La plupart des ouvrages cités dans ma bibliographie inventorient de façon systématique les archives à disposition.

Nous retiendrons que les sources sont très riches, multiples, et que leur forme a considérablement évolué. D'une part, le Valais a connu des épisodes mouvementés et de profondes transformations, et d'autre part, les progrès de la démocratie ont engendré la production de nouvelles sources. De même, le souci de conserver les documents semble s'être affirmé dès le début de la période contemporaine. Chercheurs et amateurs, nous en sommes les heureux héritiers. Nous disposons ainsi d'un large éventail de sources qui nous permettent de suivre les premiers pas du Valais dans la modernité.

19 SALAMIN 1959.

20 RILLIET DE CONSTANT 1845, Avant-propos, p. V.

Bibliographie

- G. ARLETTAZ, *Les tendances libérales en Valais, 1825-1839*, mémoire de licence, Fribourg, 1971. ARLETTAZ 1971
- G. ARLETTAZ, « République, Démocratie, Progrès. Le discours libéral-radical et la société valaisanne de 1824 à 1848 », in *Idéologies et populations*, Groupe valaisan de sciences humaines, 1985, pp. 45-116. ARLETTAZ 1985
- Fondation Claude-BELLANGER, *Presse et Révolutions, 1789-1848, France-Valais*, Martigny, 1989. *Presse et Révolutions*
- E. BIOLLAY, « Le Valais en 1813-1814 et sa politique d'indépendance », in *Bibliotheca vallesiana*, 1970. BIOLLAY 1970
- E. BIOLLAY et al., « Documents relatifs à l'histoire de la réunion du Valais à la Suisse (1813-1815) », in *Vallesia*, 1965, pp. 3-293. BIOLLAY ET AL. 1965
- Démophile ou conspiration tendant à asservir les Bas-Valaisans, éventée par un libéral du dixain de Monthey*, 1833. *Démophile* 1833
- P. DEVANTHEY, « Le récit de la révolution bas-valaisanne de 1790 de l'Abbé J.-M. Clément, vicaire de Val-d'Illiez », in *Vallesia*, 1964, pp. 315-336. DEVANTHEY 1964
- P. DEVANTHEY, « Gloses du notaire Gabriel Guerraty sur le récit de la révolution de 1790 par l'abbé Clément », in *Vallesia*, 1968, pp. 69-107. DEVANTHEY 1968
- P. DEVANTHEY, « Dossier du procès relatif à la conjuration dite des Crochets à Monthey, en 1791 », in *Vallesia*, 1970, pp. 3-412. DEVANTHEY 1970
- P. DEVANTHEY, La Révolution bas-valaisanne de 1790, in *Bibliotheca vallesiana*, 1972. DEVANTHEY 1972
- A. DONNET, « Deux relations [de la Révolution valaisanne de 1798] par un témoin contemporain, l'abbé Jean-Joseph Carrupt (1741-1811), curé d'Ardon » suivi de « Deux rapports officiels du notaire Joseph-Antoine Favre (1759-1835), secrétaire du Comité de Chamoson », in *Annales valaisannes*, 1978, pp. 3-61. DONNET 1978
- A. DONNET, « Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798 », in *Vallesia*, 1964, pp. 1-188; 1976, pp. 1-186; 1977, pp. 1-246; 1979, pp. 1-102; 1980, pp. 1-120. DONNET *Documents*
- A. DONNET, « Personnages du Valais fichés par l'administration française du département du Simplon (1811) : trois exemples de la « Statistique morale et personnelle » de l'Empire », in *Vallesia*, 1986, pp. 193-308. DONNET 1986
- F. DUBUIS, « Cours exposé par analyse de quelques événements arrivés en Valais soit dans la Commune de Savièse dès 1798 à 1815, dressé à la hâte par le soussigné », in *Annales valaisannes* 1918, pp. 3-12. DUBUIS
- G. GHIKA et M. SALAMIN, « La chronique de Christian Massy de Grimentz (Anniviers) pour les années 1790-1840 », in *Vallesia*, 1960, pp. 297-345. GHIKA et SALAMIN 1960

- GROUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES, *Histoire de la démocratie en Valais*, Sion, 1979. GVSH 1979
- Le Valaisan désabusé, ou les aberrations des prétendus libéraux, dévoilées par un anonyme franchement patriote*, 1833. *Le Valaisan* 1833
- M. LECHEVALIER, *Le Département du Simplon, aspects politiques et administratifs, 1810-1813*, mémoire de maîtrise à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 1991. LECHEVALIER 1991
- MUSÉES CANTONAUX DU VALAIS, *1798: la Révolution en Valais*, Sion, 1998. *Révolution 1798*
- Réponse au prétendu démophile, ou les calomniés soussignés au calomniateur pseudonyme*, 1833. *Réponse* 1833
- L. RILLIET DE CONSTANT, *Une année de l'histoire du Valais*, Lausanne, 1841. RILLIET DE CONSTANT 1841
- L. RILLIET DE CONSTANT, *Le Valais de 1840 à 1844*, Lausanne, 1845. RILLIET DE CONSTANT 1845
- A.-J. DE RIVAZ, *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834), Mémoires et documents*, Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 1961 (introduction de A. DONNET). DE RIVAZ
- R. ROTEN, *Les débuts du radicalisme en Valais, 1840-1848*, mémoire de licence, Fribourg, 1971. ROTEN 1971
- M. SALAMIN, « Pierre-Joseph de Chastonay et l'insurrection de 1799 » in *Annales valaisannes*, 1955, pp. 241-270. SALAMIN 1955
- M. SALAMIN, « Histoire politique du Valais sous la République helvétique (1798-1802) », in *Vallesia*, 1957, pp. 1-281. SALAMIN 1957
- M. SALAMIN, « Le rapport de Vincent Perdonnet, commissaire pour le gouvernement helvétique, sur sa mission en Valais, mai 1798 », in *Vallesia*, 1959, pp. 39-63. SALAMIN 1959
- M. SALAMIN, *La République indépendante du Valais, 1802-1810, L'évolution politique*, 1971. SALAMIN 1971
- M. SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940*, Sierre, 1978. SALAMIN 1978
- M. SIERRO, « Combat de Finges (mai 1799) d'après le notaire Michel Sierro », in *Annales valaisannes*, 1936, pp. 102-104. SIERRO

Auteur: Benjamin Borloz. Imprimé par Louis Adreolat
à Sion, 1849.
de Trévinsento.

■
Texte lu au banquet
du 25 septembre

LES COMMANDEMENS

DU DIEU DE LA RÉPUBLIQUE ROUGE.

1. *Commandement.*

Les ristous tu chasseras
Et mépriseras fortement.

2. Au nom de Dieu tu jureras
De les oublier entièrement.

3. Le 10 août tu fêteras
Tous les ans joyeusement.

4. Les rétrogrades tu maudiras
Et mépriseras longuement.

5. Les jésuites tu détruiras
Et chasseras vivement.

6. Luxurieux tu ne seras
Qu'avec plein consentement.

7. Les biens d'autrui tu ne prendras
Qu'aux exploiters seulement.

8. Vrai témoignage tu porteras
Contre les ennemis du peuple géné-
[ralement.

9. Quant à la chair tu t'arrangeras
Avec fille ou femme indistinctement.

10. Les biens des moines séquestreras
Pour la république justement.

11. Aux fêtes nationales tu chanteras
La *Marseillaise* publiquement.

12. Les dimanches tu t'amuseras
Et les fêtes pareillement.

13. Tous tes péchés confesseras
À la conscience seulement.

14. La république honoreras
Tous les jours joyeusement.

15. Prêtres et quatre temps oublieras
Et la calotte entièrement.

16. Vendredi chair tu mangeras
Et le samedi mémement.

Ainsi soit-il.

Joseph Seydoux de St Maurice l'a distribué dans le public
en août 1849.

A.B.S. 247/31, N° 11



PA 1460